



CATALOGUE

Sections 1 à 28, l'art religieux dans le doyenné de Visé.

par Albert Lemeunier et Régine Rémon,
avec la collaboration de Françoise Pirenne-Hulin (tissus) et de Pierre-Yves Kairis (peintures, sauf Berneau et Housse).

Section 29, saint Hadelin, culte et iconographie.

par Philippe George,
avec la collaboration de Jacqueline Lafontaine-Dosogne (J. L.-D.),
de Robert Didier (R. D.), de Richard Forgeur (R. F.),
de Léo Houziaux (L. H.), et de Eef Overgaauw (E. O.).

Coordination : Carla Cao, Myriam Lambert, Yvette Lhoest et Michel Wartique, collaborateurs au Musée d'Art religieux et d'Art mosan.

Les auteurs expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui, à des titres divers, ont apporté leur collaboration ou leurs conseils avertis : Mesdames Marie-Guy Boutier, Marie-Ange Closon-Remy, Nadine de Lamotte-Reginster et Herta Lepie ; Messieurs Paul Bruyère, Robert Didier, Richard Forgeur, Jacques Hariga et Jo Massin;

29. SAINT HADELIN

Culte et Iconographie

29.1. PEIGNE DIT « DE SAINT HADELIN »

Visé, collégiale Saint-Martin
XI^e-XII^e s.?

Cf. *Etudes* VIII.

29.2. GANTS DITS « DE GUIZA »

Visé, collégiale Saint-Martin
XI^e-XII^e s.?

Idem.

29.3. CORPORAL DIT « DE SAINT HADELIN »

Visé, collégiale Saint-Martin
XI^e-XII^e s. ?

Idem.

29.4. CHASSE DE SAINT HADELIN

Visé, collégiale Saint-Martin
XI^e et XII^e s., et remaniements XIV^e s.

Cf. *Etudes* VII.

29.5. DENIERS DE CELLES

Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Médailles
Reproduction photographique
Milieu du XI^e s.
Argent
Diam. : 1,7 cm; poids : 0,85-0,86 g

J.L.-D.

29.6. ÉTOLE DITE « DE SAINT HADELIN »

Visé, collégiale Saint-Martin
XII^e s.

Cf. *Etudes* VIII.

29.7. LIVRE DU CHAPITRE DE VISÉ

Liège, Bibliothèque générale de l'Université, Ms. 1130C
Parchemin. Diverses époques

CAHIERS : A : 1⁸ moins six (ff. 1-2, seul le bifeuillet extérieur du cahier subsiste), 2⁸ moins deux (ff. 3-8, le bifeuillet central manque), 3-4⁸ (ff. 9-24), 5⁸ plus un (ff. 25-33, le dernier f. a été ajouté plus tard), 6⁸ moins un (ff. 34-40, le dernier feuillet du cahier manque, avec perte de texte), 7-10⁸ (ff. 41-72), 11⁸ moins six [?] (ff. 73-74, les 2^e et 7^e feuillets du cahier subsistent), 12⁸ (ff. 75-82). Dans son état original, le nécrologe était composé de 12 quaternions; il y avait un quaternion pour chaque mois. La reliure actuelle des ff. 1-8 et des ff. 81-88 ne respecte pas la structure originale du manuscrit. B : 13⁸ moins deux (ff. 83-88, les 1^{er} et 3^e feuillets ont été découpés), 14-20⁸ (ff. 89-144), 21⁶ (ff. 145-150), 22⁸ moins deux (ff. 151-156, les deux derniers feuillets manquent, avec perte de texte). C : 23⁸ (ff. 157-64), 24⁸ moins deux (ff. 165-171, le 4^e feuillet du cahier manque, avec perte de texte).

SUPPORT. Parchemin de qualité médiocre, 268 x 193 mm pour le nécrologe et l'*Institutio canonicorum*; 235 x 159 mm pour le martyrologe.

DATATION. D'après l'écriture, le nécrologe et l'*Institutio canonicorum* sont datables du XV^e s.; le martyrologe, de la seconde moitié du XIII^e s.

RELIURE. Reliure en demi-veau, datable du 19^e siècle.

DECORATION. Le manuscrit ne contient ni miniatures ni initiales historiées ou décorées. Il a un aspect très modeste et très sobre.

Ce recueil composite, constitué en milieu canonial pour servir aux lectures de la première partie de l'office du chapitre, réunit trois des principaux textes : le nécrologe, établi sur un calendrier, qui donne les noms des défunts dont on doit faire mémoire (A); la règle, texte normatif (B) et le martyrologe (C).

Le manuscrit est ouvert à la date du 3 février, fête de saint Hadelin, indiquée dans le calendrier en marge du nécrologe. C'est dans ce nécrologe qu'est conservée la commémoration de Guy de Brimeu (Cf. *Etudes* V).

Contenu.

A. Nécrologe

ff. 1^r-82^v : Nécrologe de Visé (incomplet).

Saint Hadelin est inscrit au 3 février, la « Dedicatio ecclesie Visetensis » au 17 mai. Quelques autres fêtes sont typiques pour le diocèse de Liège : s. Remacle (3 sept.), s. Théodard (10 sept.), s. Materne (19 sept.), le « Triumphus s. Lamberti » (13 oct.). S. Léonard, inscrit normalement au 6 nov., est placé au 2 nov.

f. 82^v : Prières pour l'office du chapitre.

Inc. : « Iube Domine benedicere. Deus miseratur nostri et benedicat... »

correspondant à la dignité abbatiale ou épiscopale : aube, dalmatique et chasuble ornée d'orfrois sur lesquels se dégagent de larges rinceaux sculptés. Dans la main gauche, le saint abbé porte un livre fermé évoquant, peut-être, le livre de la règle de la communauté qu'il avait fondée à Celles. Dans la main droite, il tient une crosse abbatiale. Sur l'épaule gauche se pose une colombe aux ailes déployées faisant référence à l'épisode du songe de saint Hadelin au cours duquel lui apparut une colombe, comme on peut le voir dans la première scène de la séquence des reliefs historiés de la châsse de saint Hadelin (LC 2). La crosse et la colombe sont des adjonctions dues à la restauration du XIX^e s. Si, à l'origine, la statue était certainement dotée d'une crosse, il n'est pas certain qu'il y avait une colombe, seul attribut permettant d'identifier le saint. N'était donc ce dernier attribut, la statue ne se distingue pas de la représentation d'un autre saint abbé. Mais, il est évident, qu'à Celles, il devait s'agir de saint Hadelin auquel la dignité abbatiale a été attribuée, ce qui n'est pas le cas dans la châsse où le saint ne porte aucun vêtement liturgique et a les pieds nus. Compte tenu des liens qu'il y avait entre Celles et Stavelot, on pourrait aussi penser à une représentation de saint Remacle transformé en Hadelin par l'attribut de la colombe. Cette hypothèse est cependant à écarter. Stavelot était réellement une abbaye, ce qui n'était pas le cas pour Celles ; saint Remacle est normalement représenté mitré, puisqu'il fut aussi considéré comme évêque. En outre, le fondateur de l'abbaye de Stavelot a comme attribut un ours ou un loup bâté. On peut donc considérer comme pratiquement certain que la statue de Celles représentait bien, dès l'origine, saint Hadelin. L'absence de la mitre peut impliquer qu'une certaine distinction était faite entre un saint considéré comme ayant été un véritable abbé ayant fondé une communauté dotée du statut d'abbaye et le simple fondateur d'une communauté qui n'a jamais été abbaye avant de devenir un chapitre. Les ornements liturgiques abbatiaux — sans la mitre — devraient souligner les qualités de fondateur et de maître de la communauté de Celles, qualités reconnues à saint Hadelin. On notera qu'à Léau, la sculpture de saint Léonard de Noblac trônant (école mosane, vers 1350-1360) montre aussi le saint ermite et abbé sans mitre.

Desservie par une restauration très poussée — peut-être due à J. Helbig —, qui la travestit quelque peu en une sculpture néo-gothique, la statue de saint Hadelin n'a guère retenu l'attention jusqu'à présent. Une certaine ambiguïté stylistique en rend, de surcroît, l'analyse et la datation malaisées. En outre, l'étrangeté du type et de l'expression du visage, qu'à encore accentuée la restauration, revêt un caractère inhabituel. D'autre part, dans la région, on ne conserve aucune œuvre comparable. Le saint Pierre trônant de l'église St-Pierre de Weillen à Onhaye (à dater de vers 1350 et non du XVI^e s.) et le saint Barthélemy de l'église St-



Barthélemy de Houx à Yvoir (début XV^e et non XVI^e s.) ne peuvent servir de point de comparaison. Il s'agit là d'œuvres régionales dues à des sculpteurs de Namur ou de Dinant. Le saint Hadelin, malgré son apparence, se situe à un niveau plus élevé.

La statue se singularise par son élan, que soulignent l'étroitesse des épaules tombantes — formule qui sera en faveur dans l'école mosane des années 1320-1360 — et par le rythme verticalisant du drapé, rythme répétitif constitué de volumes parallèles qui, latéralement, délimitent bien la composition. L'impression de monotone austérité est quelque peu atténuée par des volumes courbes, certaines ondulations et un léger étalement de l'aube à la base. L'ambiguïté de l'œuvre réside dans le type classique de la représentation de l'ecclésiastique debout et vêtu de ses ornements liturgiques, type ne se prêtant guère à des variantes et pouvant déterminer un conservatisme certain au point de vue stylistique. Or, ce type a été parfaitement élaboré dès le milieu du XIII^e s. Typologiquement, l'œuvre pourrait donc se situer dans ce siècle. Par contre, les formes et donc le style contredisent cette datation.

Les volumes courbes, les ondulations et les enroulements du drapé sont des arguments permettant de dater l'œuvre du XIV^e s. La difficulté consiste à la situer d'une manière relativement précise dans l'évolution. Par ses proportions très élancées, le saint Hadelin se rattache encore bien au haut gothique et à ses prolongements du début du XIV^e s., époque où les conceptions monumentales du XIII^e s. s'estompent au profit d'une interprétation maniériste et raffinée se traduisant par un traitement graphique du drapé même si certaines parties des sculptures peuvent présenter des volumes aux reliefs contrastés. En pays mosan, ce courant se développe aux cours des années 1320-1350. Malgré son caractère statique et rigoureusement verticalisant, le saint Hadelin doit se situer dans une phase ultérieure puisque l'on y observe la préoccupation tout à la fois de simplifier les formes et de rendre un certain volume déterminant, un relatif déploiement de la draperie sur les côtés. Le saint Hadelin doit donc se situer après les gisants des archevêques Walram von Jülich († 1349) et Wilhelm von Genep († 1362), sculptés vers 1350 par Gilles de Liège (Cologne, cathédrale). Malgré les similitudes, qui sont d'ordre typologique, le saint Hadelin montre aussi un style plus évolué que les statues de saint Hubert, de saint Servais (brûlée en 1981), de saint Gilles (vers 1340) (Liège, égl. Ste-Croix, St-Servais, St-Gilles). Par contre, l'évolution n'a pas encore atteint la phase représentée, par exemple, par le saint Antoine de l'ancien couvent des Frères Cérites à Liège (CPAS, vers 1420-1430 et non vers 1500), la Vierge à l'enfant de l'église Ste-Gertrude à Kuringen (vers 1420) ou le saint Antoine de l'église St-Laurent à Bocholt (vers 1415-1420). Le saint Hadelin est encore trop bien ancré dans la tradition du gothique des XIII^e et XIV^e s. pour qu'il puisse être daté du début du XV^e et le style des années 1400 n'y est pour ainsi dire pas perceptible même si un certain frémissement naturaliste dans le visage et dans le rendu plastique de la draperie n'est pas sans annoncer ces années. Dès lors, une datation vers les années 1380-1390 est à envisager, soit dans la phase de l'évolution précédant celle des années 1400. Cette datation pose cependant le problème du conservatisme de l'œuvre, indépendamment du conservatisme typologique inhérent à la représentation. Il est possible que le sculpteur se soit inspiré d'un modèle du XIII^e s. Et, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une statue du XIII^e s. de saint Hadelin se soit trouvée à Celles.

Outre la datation se pose le problème de l'école et du centre dont relevait le sculpteur. L'attribution à l'école mosane découle de la localisation. En outre, stylistiquement, il n'y a aucune contre-indication. Même si l'œuvre apparaît comme isolée, elle peut néanmoins s'insérer dans le contexte de l'évolution mosane. Compte tenu des liens unissant le chapitre de Celles au chapitre cathédral de Liège, il y a tout lieu de penser que la statue soit due à un maître de Liège plutôt

qu'à un sculpteur régional de Dinant ou de Namur comme cela sera le cas au XVI^e s. pour d'autres sculptures conservées à Celles. Occupant une place spécifique dans l'évolution de la sculpture mosane, le saint Hadelin de Celles est aussi la plus ancienne représentation du saint compagnon de saint Remacle que l'on conserve dans la statuaire mosane. C'est dire l'intérêt de cette œuvre trop longtemps négligée.

R.D.

H. CREPIN, *Notes d'un touriste*, VIII Celles, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, III, 1853, p. 352 (ne paraît pas être fort ancienne) ; M. DEVIGNE, *La sculpture mosane du XII^e au XVI^e s.*, Paris-Bruxelles, 1932 pl. LVI, fig. 282 (1^{er} quart XVI^e s.) ; H. DEMARET, *Notice sur saint Hadelin. Sa vie, ses reliques, son culte, sa chasse*, Liège, 1928, p. 30 (XIV^e) ; J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Expressions artistiques du culte de saint Hadelin*, Celles, 1970, p. 12 (1^{er} quart XIV^e). Pour les autres œuvres citées, voir R. DIDIER, *Skulpturen des Maasgebeits aus de Jahren 1330-1360...*, dans *Westfalen*, 55, 1-2, 1977, p. 8-29 ; IDEM, *Sculptures mosanes des années 1400-1450*, dans *Clio et son regard. Mélanges J. Stiennon*, Liège, 1982, p. 143-173.

29.10. BUSTE-RELIQUAIRE DE SAINT HADELIN

Visé, collégiale Saint-Martin
Début XV^e s. et 1654

Cf. *Etudes IX*.

29.11. COLLECTAIRE DE L'ABBAYE DE STAVELOT

Bruxelles, Bibliothèque Royale, Manuscrit 1457
1463, ou peu après
Parchemin, 94 feuillets plus deux de garde à la fin ;
encres rouge, bleue et noire
27 x 18 cm

La lecture du calendrier de ce manuscrit (saints Remacle, Babolène, Dédicace de l'église ...) ne laisse pas de doute sur sa destination : l'abbaye bénédictine de Stavelot.

Au folio 5^v est inscrit saint Hadelin à la date du 3 février : *Hadelini p(re)sb(ite)ri et c(on)fesso(ris), du(plex) ma(ius)*. C'est la seule mention du saint, qui ne bénéficie pas d'office propre. Le degré liturgique indiqué (*duplex maius*) correspond à des fêtes comme celles de saint Barthélemy ou de saint Laurent dans le même recueil. Il s'agit donc d'une fête d'importance moyenne.

Le manuscrit 1629-1630 du même dépôt est une réplique du présent collectaire.

BAIX (Fr.), *Le souvenir de saint Sigebert à Stavelot-Malmedy*, in *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. XIV, 1950, p. 15.
Manuscrits datés conservés en Belgique, t. IV : 1461-1480. *Manuscrits conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, Bruxelles-Gand, 1982, p. 95.

29.12. CALICE
DIT « DE SAINT HADELIN »

Namur, Musée diocésain (Inv. n° 54)
XV^e - XVI^e s.
Argent partiellement doré
Double striche sous le pied
H. 16,4 cm



Ce petit calice, sobre et élégant, présente un pied octogonal à pans concaves, orné d'une croix gravée et bordé de minces rinceaux stéréotypés, un nœud sphérique déprimé, gravé de larges feuilles lancéolées et à huit boutons, une coupe à large cuvette, portée sur une corolle à huit lobes. Il était conservé dans l'église de Finnevaux, mais provient peut-être de la chapelle Saint-Hadelin de Férage (qui dépendit de Finnevaux de 1855 à 1913), ce qui expliquerait son appellation. Cette appellation, en tout état de cause, ne doit pas remonter au-delà du XVII^e siècle.

Renseignements aimablement fournis par M. le chanoine A. La-notte

J.L.-D.

29.13. AUTEL PORTATIF
DIT « DE SAINT HADELIN »

Namur, Musée diocésain (Inv. n° 145)
Antérieur au XVI^e s.
Pierre : 19,5-20,5 x 10,8 x 2,2 cm;
châssis : 32 x 17,6 x 3,2 cm

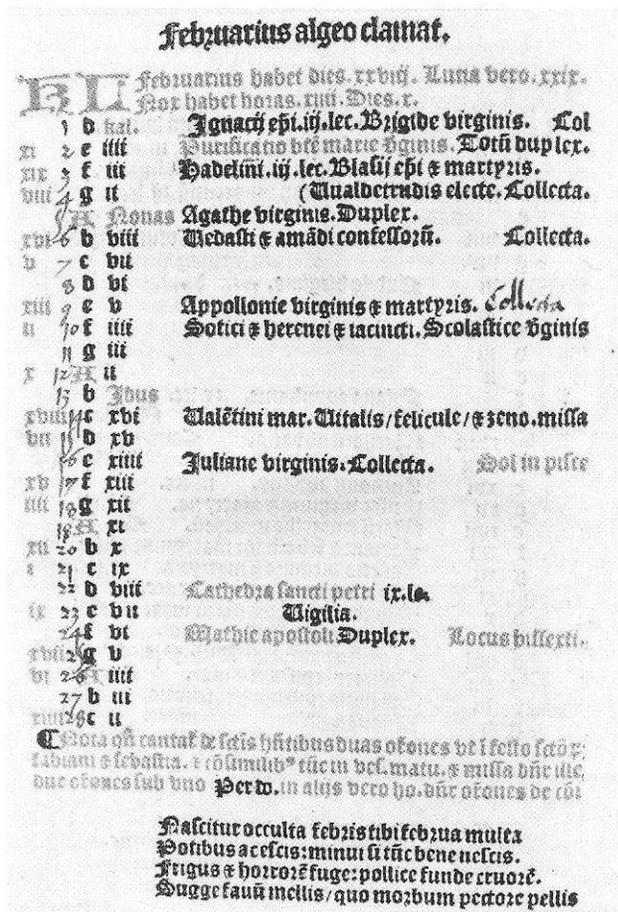
Il s'agit d'un objet liturgique modeste, mais fort rare, qui a dû être préservé au fait qu'il fut mis en relation avec saint Hadelin. De même que le calice, il provient de Finnevaux et se rattachait peut-être à Férage. Il se compose d'une dalle rectangulaire en calcaire, biseau-tée, et d'un châssis de chêne, dont l'un des petits côtés est ouvert de manière à ce que la pierre puisse se glisser dans une rainure calibrée; l'élément de bois qui refermait le côté ouvert a disparu. La pierre ne porte pas de traces de sépulcre à relique.

Renseignements aimablement fournis par M. le chanoine A. La-notte

J.L.-D.

29.14. BRÉVIAIRE LIÉGEOIS.
BREVIARIUM INSIGNIS
ECCLESIAE LEODIENSIS

Liège, Bibliothèque générale de l'Université, Rés.
1310A
1509-1511
Paris, Wolfgang Hopylius



Le bréviaire est le livre de l'office divin, divisé en sept parties : matines et laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies. La célébration de ces heures canoniales s'étalait sur la journée.

L'office des matines était lui-même subdivisé en trois parties appelées nocturnes.

« A la fin de chaque nocturne, on a inséré de bonne heure un passage de l'Écriture sainte, qu'un clerc devait lire ou chanter pour l'instruction du peuple ». Ce passage était structuré en parties appelées leçons. « Ces leçons étaient choisies et disposées de manière à achever dans une année la lecture d'une grande partie de l'Écriture sainte ».

Pour rendre un hommage particulier à un saint lors de sa fête, l'Église remplaça les leçons de l'Écriture par une lecture sur la vie du saint. Si, dans la récitation de l'office divin, on constate des divergences d'un diocèse à l'autre, l'usage romain allait devenir une référence. Grégoire VII (1073-1085), trouvant l'office trop long, l'abrégea et permit aux églises de se servir de cet office

haldetrudis virginis tue fe-
 citate gaudemus: ita pie de-
 notionis erudiamur affectu.
Per. Cōpleto. vrs. **C** In cer-
 tibus purificatione. licet de scdo ha-
 delino quod est. ij. lec. celebris
 binit. sed si dñica eue. cū nonē
 Xcos bñime lec. de euangeliis
 dñice. Et si in dñica lex. eueñ.
 transferretur ad feriam. ij. Ad
 matut. Inuitato. cū alijs in
 edi bñus cōfessoris. **Beatus. i.**
Hic beatus hadelinus
 aquitanie territorio no-
 bili propagine ortus: in tene-
 ra etate mox probitate gran-
 deus pueritie annos excedēs
 cōsōzio senum iuxta salomo-
 nis hortamē semper intercesse
 cupiebat. Et dū sese ad maio-
 ra niteretur extendere etiā illi
 famosi patriarche exempla co-
 natus est pertēpescere. Cui dñs
 ait. Exi de terra tua et de co-
 gnatione tua et veni in terram
 quā mōstrauero tibi. venit ad
 locum sūū in lictore qui dpo-
 uat dicitur ad molam. **Lec. ij.**
Dum preteriret beatus ha-
 delinus: ecce quedā mu-
 lier accurrens et mugitū vocis
 emittens vestigia eius oscula-
 batur. Sed ad que anhelabat
 corde voce complere nequibat.
 Substitit ergo et populū circū-
 stantē quēnā esset qualiter ve-
 id ei accidisset interrogauit. At
 illi quia multum tēporis fluxe-
 rat q̄ muta effecta sūt nūciaue-
 runt: et ut eius infortunū et
 felicitatis misereri dignaretur
 oēs offerūt preces. **Et ille. Ad**
**hec inquit nostra sunt scōlan-
 tozū patris quoz nos sui me-
 riti pares esse vtinā cōgiteret.**
Opul^o autē ma^o **Lec. iij.
Quis clamorib^o suggere-
 bat ut quia pietatē et clemētiā
 sēper docuerat ipse quoq̄ cū in
 miseriam huius mulierule di-
 gnaret ostendere. Qui statim
 pietate motus et de verbis que
 discipulis suis dñs pmiscrat:
 oia que orātes petitis credētis
 accipietis cōfessus est. Contulit
 itaq̄ se totū ad orandū deum:
 humiq̄ pstratus cū lachrymis
 orabat dicens: dñe iesu chris-
 te qui ceci nati oculos aperuisti:
 exaudi me de tua pietate pro-
 sumētē seruū tuū et propiti-
 us huic mulieri esse digneris:
 solue vīcula lingue eius & ape-
 ri os eius qui aperuisti os isa-
 charie pphete. **Ad lau. et hos-
 oia de cōf. pier col. **Agatha**
 dignis et martiris. Si in dñi-
 ca lex. lx. aut i. euen. transfer-
 tur ad fe. ij. loquentem fuerit
 dub. et tunc erunt vel de festo.
 Et si ipsū eue. i die anez. festo.
 sed celebrabit. **Ad vel. **Lec. iij.**
 pi. fest. hy^o. **Iesu corona. **Lec. iij.**
 de vna bigne. **Agatha le-
 tissie & gloriābat ad carcerē
 & q̄ ad epulas iuitata. Agone
 suū dño pab^o cōmēdabat. **Lec. iij.**
Mēs mea solidata est et a xpo**********

abrégé ou bréviaire. Au XIII^e siècle, les Franciscains adoptent ce bréviaire romain et en répandent l'usage dans toute la chrétienté.

Le bréviaire liégeois s'est enrichi au cours des temps. Son texte complet nous est inconnu; il variait selon les églises du diocèse. « On peut tout au plus croire, écrit Mgr Simonon, que le bréviaire dont se servaient les chanoines de la cathédrale servait de modèle ».

Ce n'est qu'au 15^e siècle que nos renseignements deviennent plus précis avec les exemplaires imprimés qui nous sont parvenus. Après le concile de Trente, le bréviaire romain fut réformé et une nouvelle édition fut approuvée le 9 juillet 1568.

Le bréviaire romain fut rendu obligatoire partout; toutefois, Pie V entendit conserver les offices en usage dans un diocèse depuis plus de 200 ans. A Liège, une commission fut chargée en 1608 de réformer le bréviaire liégeois, dans un sens de plus d'ordonnance. Cette nouvelle édition parut seulement en 1622 (*Breviarium leodiense*). On y avait surtout remanié l'office des matines. Au lieu d'avoir, aux fêtes des saints, la lecture de leçons historiques aux trois nocturnes, le nouveau bréviaire comprenait : au premier nocturne : des leçons de l'Écriture sainte; au deuxième : des leçons historiques; au troisième : des homélies des Pères.

En 1765, une nouvelle édition se fit encore sous Charles d'Oultremont. Enfin, le bréviaire liégeois dis-

parut comme le missel liégeois. En 1802, Mgr Zaepffel rendit obligatoire le bréviaire romain auquel on ajouta les *Officia propria*. Déjà au 17^e siècle, ces *offices propres* aux saints du diocèse avaient été imprimés à l'usage des prêtres qui, dès cette époque, se servaient du bréviaire romain. En 1803, l'évêque ordonna leur révision. Celle-ci, approuvée par le Saint-Siège, permit en 1805 une nouvelle édition.

Comme l'écrivait très justement le chanoine Daris, « les légendes des saints, telles qu'elles se trouvent dans les anciens bréviaires, offrent un véritable intérêt. La plupart sont tirées des vies primitives et ont contribué à former et à continuer la tradition. Toutefois, dans le cours des siècles, plusieurs légendes ont subi des modifications. Dans le but de les rendre plus complètes, on y a ajouté des détails puisés à des sources moins anciennes et de moindre valeur que la critique de nos jours hésite à admettre. Il y a cependant des légendes qui sont antérieures aux plus anciennes vies et qui ont servi de sources à celles-ci ».

Saint Hadelin figure dans les premières éditions conservées du bréviaire liégeois (1488, 1509, 1558) avec des *lectiones* différentes de celles des bréviaires suivants (1622, 1636, 1746, 1766, 1792).

Son office suit celui de la Purification de la Vierge dans le propre des saints. Trois *lectiones* sont prévues, neuf si la fête tombe un dimanche.

Ces trois leçons du bréviaire de 1509 sont tirées textuellement de la *Vie* du saint, chapitres 2 et 12. Elles retracent les origines et l'enfance de Hadelin et le miracle de la guérison de la muette à Dinant.

Au calendrier du bréviaire, 3 février : *Hadelini III lectiones*.

DARIS (J.), *La liturgie dans l'ancien diocèse de Liège*, in *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XV, 1894, pp. 85-86.

29.15. MISSEL LIÉGEOIS

Liège, Bibliothèque générale de l'Université, Rés.
143A
1509
Paris, G. de Marnet et W. Hopylius
Papier, IX + 309 folios numérotés
in-8° (17,5 x 11,5 cm)

Le missel est le livre de la messe. L'ancien diocèse de Liège avait son missel propre, qui évolua par l'addition de nouvelles prières et de nouveaux saints.

A partir du XV^e siècle, nos renseignements deviennent plus précis grâce aux exemplaires imprimés qui nous furent conservés. Le missel romain subit comme le bréviaire (Cf. 29.14) une réforme sous Pie V et la nouvelle édition de 1570 fut rendue obligatoire dans tous les diocèses, sauf ceux où il y avait un missel spécial depuis plus de 200 ans. Une seconde révision eut lieu en 1604, une troisième en 1634. Les prêtres qui adoptèrent le bréviaire romain, adoptèrent aussi le

missel romain pour qu'il y eût conformité entre l'office divin et la sainte Messe, et comme on n'y trouvait pas les messes pour les saints propres au diocèse de Liège, on y suppléa en 1707 par un *appendix* réimprimé par la suite.

Le missel liégeois renferma des proses ou séquences, récits poétiques en prose cadencée et souvent rimée, parfois pièces en vers. « Ces poésies religieuses, écrit le chanoine Daris, se distinguent ordinairement par la beauté des idées et des sentiments bien plus que par la beauté de la forme. Il y en a fort peu qui soient rédigées dans le style des classiques latins ». Ces proses et séquences sont absentes des *appendix* au missel romain.

Le missel liégeois fut supprimé durant la période révolutionnaire française. En 1805, le nouvel évêque de Liège, Mgr Zaepffel ordonna son remplacement par le missel romain.

Le Musée d'Art religieux et d'Art mosan conserve un bel exemplaire in-4° d'un missel liégeois imprimé également à Paris chez Wolfgang Hopylius en 1513.

Saint Hadelin figure dans les premières éditions conservées du missel liégeois (1486, 1499, 1502, 1509, 1515, 1540, 1552...). Le texte est semblable dans tous les exemplaires. Introït : *Os iusti meditabitur sapientiam et lingua eius loquetur indicium...*, avec certains renvois au commun. La messe est entrecoupée de quelques prières à d'autres saints, fêtés le même jour; elle ne donne malheureusement aucune séquence ou prose particulière pour Hadelin.

Catalogue de l'exposition *Treasures from Liège - Trésors de Liège*, Hamilton - Québec, 1985, p. 68.

DARIS (J.), *La liturgie...*, op. cit.

29.16. VITAE SANCTORUM

Bruxelles, Bibliothèque Royale, Ms 19598-99

Début du XVI^e s.

Papier, 28 feuillets

28 x 19,5 cm

Ce manuscrit provient de l'abbaye de Stavelot et rassemble plusieurs textes hagiographiques relatifs aux saints Hadelin, Gengulphe et Sigebert. La *Vie* de saint Hadelin s'y trouve entièrement retranscrite (f. 1-7^r).

Les moines de Stavelot possédaient ainsi toute l'information voulue sur le disciple de saint Remacle. Le catalogue de leur bibliothèque, dressé en 1105, n'indique pas de *Vita Hadelini*, mais cela n'a rien d'étonnant. Jean Bolland, dans son édition de 1658, dit avoir utilisé le « manuscrit des saints patrons de Malmedy ».

VAN DEN GHEYN, (J.), *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, Bruxelles, t. V, 1905, n° 3256, p. 256.

BAIX, (Fr.), *Le souvenir de saint Sigebert à Stavelot-Malmedy*, in *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. XIV, 1950, p. 5-27.

29.17. MISSEL LIÉGEOIS

Liège, Bibliothèque générale de l'Université, Rés. 61C (coll. A. Wittert)

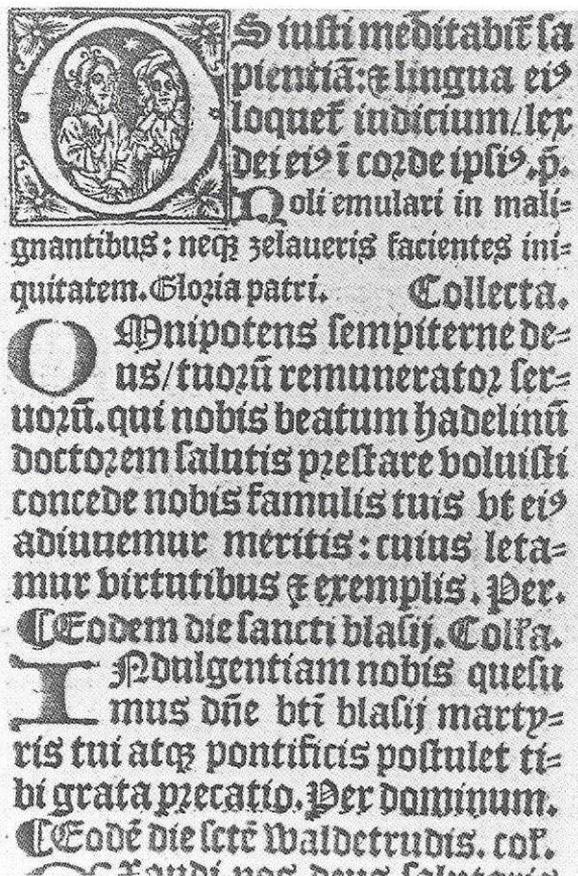
1540

Papier et parchemin, 8 folios + CLIII fol. numérotés + 90 f. + XLVIII fol. num.

Reliure d'époque

Paris, Jean Kerbriant alias Huguelin

in-4° (33 x 23 cm)



Bel exemplaire de ce missel liégeois, grand format, imprimé à Paris. A l'intérieur, des notes d'appartenance : 1728, Henri Colinet, curé d'Oupeye, et 1854, « conservé dans l'église de Vieuxville ».

Le texte est le même que dans le missel de 1509 (Cf. 29.15). La vignette de l'Introït n'a malheureusement pas rapport avec l'iconographie de Hadelin !

29.18. STATUE DE SAINT HADELIN

Jadis à Celles, église paroissiale, volée entre 1944 et 1951

Reproduction photographique

Deuxième quart XVI^e siècle, chêne polychromé.

J.L.-D.

29.19. BUSTE-RELIQUAIRE

Hamois, Chapelle Sainte-Agathe (Hubinne)
Deuxième tiers du XVI^e s.
Bois polychromé
H. 37 x L. 34 cm

J.L.-D.



29.20. BRAS-RELIQUAIRE

Celles, Chapelle Saint-Hadelin, collection du
comte H. de Liedekerke-Beaufort
XVI^e s.
Plaques d'argent sur âme de bois, main en bois
peint
H. 59 cm
Poinçon : FIG (?)

J.L.-D.

29.21. STATUE DE SAINT HADELIN

Mohiville, église Saint-Pierre
Reproduction photographique
Fin XVI^e - début XVII^e s.
Bois polychromé
H. 82 cm

J.L.-D.

29.22. VISION DE LA COLOMBE
FUNÉRAILLES DE SAINT
HADELIN

Chapelle de Saint-Hadelin à Férage (Mesnil)
1615, panneaux peints d'un triptyque
Huile sur bois
136 x 73 cm

J.L.-D.



29.23. BRÉVIAIRE LIÉGEOIS.
PARS HIEMALIS

Liège, Bibliothèque générale de l'Université, Rés.
628A
1622
Liège, Arnold de Corswarem
4 p. + 822 p. numérotées + CCXII p. num. + 4 p.

Le bréviaire se subdivise en quatre parties. La *pars hiemalis* comprend les fêtes du 29 novembre au 11 juin. Aux pages 732-733 se trouve l'office de Hadelin, avec trois leçons qui se répartissent comme suit : une lecture de l'Écriture, suivie de deux leçons qui résument la vie et le culte de Hadelin : ses rapports avec Remacle, son établissement comme ermite à Celles, sa mort le 3 février et ses miracles, enfin le transfert, par l'évêque Adolphe de la Marck, du chapitre de Celles et des reliques du saint à Visé. Ainsi, depuis cette édition du bréviaire de 1622, et par la suite en 1636, 1746, 1766 et 1792, ce n'est plus textuellement de la *Vie* du saint que sont tirées les leçons du bréviaire, comme dans les éditions antérieures.

Enfin il est à noter que, comme la plupart des saints du diocèse, Hadelin est repris dans les litanies en fin de bréviaire : *Sancte Hadeline, ora*. C'est le même office que l'on trouve dans les *Officia propria festorum ecclesiae et diocesis Leodiensis* en 1666 et 1698. L'édition révisée de ces offices en 1805 range la fête parmi les fêtes *semi-duplex* ; elle lui accorde ainsi un peu plus d'importance.

29.24. COLLECTANEA BOLLANDIANA

Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert 1^{er}, Ms.
8736-48
XVII^e siècle
Papier, 538 feuillets (diversement foliotés)
21 x 13 cm

On désigne, sous ce nom, les documents rassemblés par les Bollandistes pour la rédaction des *Acta sanctorum* (Cf. 29.27).

Ce volume retiendra notre attention par la gravure de saint Hadelin par Michel Natalis qu'il recèle (Cf. 29.26).

Il contient aussi l'office propre de saint Hadelin (19 pages imprimées numérotées) tel qu'il était célébré à Visé. Des recherches systématiques n'ont pas encore été menées sur les offices propres que certaines collégiales du diocèse de Liège ont fait imprimer pour leur saint patron ou pour une fête particulière à leur église. On connaît des offices propres pour Saint-Jean de Liège, Saint-Martin, Saint-Paul..., pour Notre-Dame de Huy (par contre, nous n'avons jamais retrouvé l'exemplaire manuscrit de ces anciens offices propres de la collégiale de Huy cités par d'autres). Le problème est la dissimulation de ces opuscules, le plus souvent reliés à la fin de bréviaires romains ou liégeois

qu'ils sont destinés à compléter. Témoin, ici, page 5 la mention : *Qui habent Breviarium Romanum legant de eadem Homilia, in communi confessorum non Pontificum*.

Nous avons la chance de conserver cet exemplaire, que nous qualifierons d'unique jusqu'à nouvel ordre, de l'office de saint Hadelin à Visé, le 3 février avec l'octave, suivi de la fête de la translation du saint (pp. 13-15) et de l'*officium hebdomadale* (pp. 16-19). Aucune date sur cette édition. Le bois, reproduit à la page 15, qui présente un ange avec la devise *Soli Deo honor et gloria*, se retrouve dans le bréviaire de 1622. Pareille édition serait bien caractéristique de la réforme du bréviaire survenue dans la première moitié du XVII^e siècle, dont nous avons parlé plus haut. L'adoption du bréviaire romain nécessitait en effet semblables adaptations.

La fête de saint Hadelin, le 3 février, à Visé a le degré de solennité maximum : *triplex*. L'office commence par les antiennes chantées aux vêpres. Il faut insister sur l'originalité des antiennes et des hymnes égrenés au long de l'office : on ne les trouve dans aucun bréviaire liégeois.

Pendant l'octave de la Saint-Hadelin, presque toute la *Vie* du saint est récitée, soigneusement découpée en leçons de la manière suivante : le 3 février, extraits des chapitres 2, 5, 6 et 7 ; le 4 février, des chapitres 9 et 10 ; le 6 février, des 10^e et 11^e ; le 7 février, du chapitre 12 ; le 8 février, du 13^e ; le 9 février, du 14^e ; et enfin le 10 février, des chapitres 15, 16 et du chapitre 17, qui clôt la *Vita*. Il est intéressant de constater qu'une *Vita*, vieille de plusieurs siècles, a encore à cette époque un usage liturgique. Ceci renforce encore notre remarque précédente sur l'intérêt des autres parties de l'office, dont on ignore les origines.

Le dimanche après l'octave de la Nativité de la Vierge, fête qui tombe le 8 septembre, a lieu la fête de la translation de saint Hadelin. Cette date ne correspond pas à la date historique (11 octobre) dont nous avons parlé plus haut (*Études* V). C'est aussi une fête triple. Les leçons récitées sont celles du manuscrit du XIV^e siècle étudié plus haut (n° 29.8).

Enfin l'*officium hebdomadale de patrono nostro sancto Hadelino confessore*. La mémoire de saint Hadelin est rappelée tout au long des mois de l'année comme modèle de sainteté, à travers des leçons originales, centrées davantage sur les vertus du saint que sur son histoire.

DARIS, (J.), *La liturgie...*, op. cit., pp. 122-123.

VAN DEN GHEYN, (J.), *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, t. V, 1905, n° 3479, pp. 483-486.

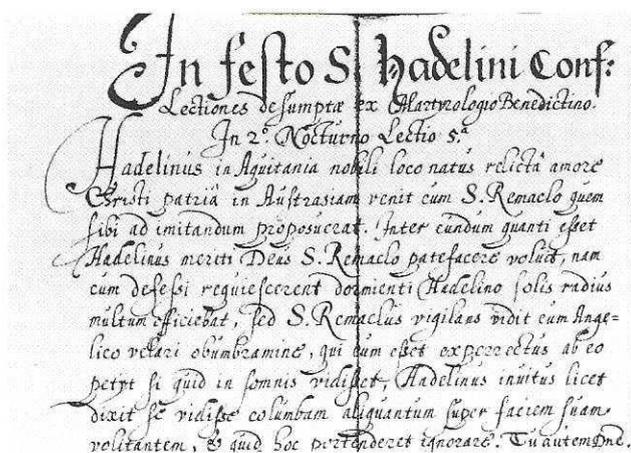
GEORGE (Ph.), *Thaumaturgie de saint Domitien de Huy. Pèlerinage et culte à l'époque moderne*, in *Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. XXXIX, 1985, pp. 115-150, pp. 140-143.

29.25. OFFICE DES SAINTS SIGEBERT, REMACLE, POPPON et HADELIN

Liège, Archives de l'Etat, Fonds de Stavelot-Malmedy, I, 377

1634

Papier, 13 feuillets (32 x 20 cm)



La légende se déroule en quatre leçons historiques (5^a à 8^a), où l'accent est bien entendu porté sur les relations de Hadelin avec Remacle : miracle de la colombe, établissement à Celles et relations avec Stavelot (*saepiusque ad monasterium Stabulense se conferebat ut S. Remaculi doctrina reficeretur* : il venait souvent au monastère de Stavelot se rassasier de l'enseignement de Remacle, *lectio 6^a*).

La *Vita* est utilisée (témoin, par exemple, à la *lectio 7^a*, la comparaison avec Salomon et la reine de Saba, c.9) et résumée au maximum, voire interprétée : ainsi, au c.10, Franchimont qui est dit relever *ex redditibus ut rem Ecclesiae nostrae* devient *ex redditibus Remensis Ecclesiae* (*lectio 7^a*).

Suit l'approbation de l'office par le nonce Pier-Luigi Caraffa donnée à Liège le 22 octobre 1634 (f. 13^v). Les deux visites qu'effectua le nonce à Stavelot en 1631 et 1633 eurent pour conséquence l'agrément de cet office, dans le cadre de la réforme liturgique de cette première moitié du XVII^e siècle. A propos de ces leçons, Dom Hubert Burnenville, archiviste de Stavelot († 1724) écrivait : « *Sunt eodem quoque etiam in officis divinis modo leguntur* ».

BAIX, (Fr.), *Le souvenir...*, op. cit., p. 17.

HANSOTTE, (G.), *Inventaire des archives de l'abbaye et de la principauté de Stavelot-Malmedy*, Bruxelles, 1961.

GEORGE, (Ph.), *Documents inédits...*, op. cit., p. 167.

29.26. SAINT HADELIN

Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert 1^{er}, Ms. 8736-48

Reproduction photographique

C. 1638, Liège, Michel Natalis (1610-1668)

Gravure

10,5 x 7 cm

L'œuvre est reproduite ci-dessus, *Etudes IV*.

J.L.-D.

29.27. ACTA SANCTORUM [...] FEBRUARII

Liège, Bibliothèque générale de l'Université

1658, Tome 1

1010 p. in-fol.

Le jésuite Héribert Rosweyde (1569-1629), préfet des études à Anvers, exposa en 1607 dans ses *Fasti sanctorum quorum vitae in belgicis bibliothecis manuscriptae* le plan d'une vaste encyclopédie hagiographique dont il précisa les buts en quatre points : « Rétablir dans leur texte authentique les vieux documents hagiographiques que l'on a dénaturés, sous couleur de les mettre en meilleur style; compléter ceux que les abréviations ont mutilés en y supprimant tantôt un prologue, tantôt des miracles, tantôt des passages obscurs; rechercher et publier les Vies de saints encore inédites; enfin entourer les originaux d'un commentaire explicatif qui en éclaircisse les difficultés et en écarte par une solution plausible les incohérences ou les contradictions ». En plus de la rédaction de publications hagiographiques d'un intérêt certain, Rosweyde amassa ainsi jusqu'à sa mort, en 1629, une vaste documentation dans l'optique du projet dont il avait élaboré le plan.

Mais les vrais fondateurs du « bollandisme » furent Jean Bolland (1596-1665) [Bolland est le nom d'une terre tenue par sa famille près de son lieu natal de Julémont au duché de Limbourg (Diocèse de Liège)] et son disciple Godefroid Henschen (1601-1681).

Bolland, réorganisant la documentation de Rosweyde, en améliora le plan, dans le but de publier des textes originaux « avec une brève introduction indiquant les manuscrits d'où ils étaient tirés et un choix de variantes justifiant le travail critique de l'éditeur ». Henschen poussa plus loin l'enquête : on consacrerait aux textes un commentaire abordant les problèmes soulevés par le fond même des documents : histoire, chronologie, topographie, sources et parallélismes littéraires.

En 1635, début de sa collaboration avec Henschen, Bolland entrevoyait la publication prochaine des actes des saints du mois de janvier. Toutefois la méthode d'étude développée par Henschen — commentaires plus longs sur le fond des textes — incita Bolland à réviser tout son travail. Ce n'est qu'en 1643 que sortirent des presses de Jean Van Meurs à Anvers les deux gros volumes in-folio comptant un total de plus de 2.500 pages des *actes* des saints du mois de janvier. L'entreprise était lancée; elle continue de nos jours.

Jean Bolland est l'auteur du chapitre consacré à saint Hadelin dans le tome 1^{er} des *actes* des saints de février, paru en 1658 (pp. 366-377) : *De S. Hadelino presbytero, Viseti et Cellis in Belgio*. Le commentaire préliminaire à l'édition réalisée est intéressant non seulement pour l'étude de la *Vita*, mais aussi pour l'histoire du culte de saint Hadelin. Insistons sur le fait que cette édition de la *Vita Hadelini* est toujours celle qui fait actuellement référence, faute d'une nouvelle édition critique, depuis... 1658 ! Elle est reproduite et

traduite par J. Meyers (*Etudes* III). Joseph Ghesquière ne fait que reprendre l'édition de Bolland, l'émaillant seulement de quelques notes personnelles. Enfin Jean Bolland cite quelques extraits de la *Vie* métrique du saint du XVI^e siècle par un prêtre de Celles, Hadelin Bietlot.

DEMARET (H.), *Saint Hadelin...*, op. cit., p. 1.
PEETERS (P.), *L'œuvre des Bollandistes*, Bruxelles, 1961 (*Académie Royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Mémoires in-8°*, t. LIV, Fascicule 5).

29.28. RELIQUAIRE-MONSTRANCE DE SAINT HADELIN

Franchimont, église paroissiale
1659
H. 33 cm
Argent



Base circulaire ornée de godrons. Tige ornée d'un nœud piriforme, portant une plaque ovale au repoussé, avec, en encadrement, un décor de pampres et de lauriers. Au centre, le saint est représenté à mi-corps, portant de la main droite le bâton surmonté d'une colombe et la main gauche posant sur un livre. A droite, on peut lire « S. HALIN », graphie qui calque une prononciation dialectale (wallon *Hâlin*, *Hôlin*). Sous cette représentation, un cartouche elliptique

à grand axe horizontal laisse apparaître la relique, attachée à une étoffe portant l'inscription : « S. Hadelini Abbatis ».

Sur la face arrière du reliquaire, est gravée en haut l'inscription « L*1659 ». Elle est ornée en son centre du monogramme « IHS », sommé d'une croix surmontant un cœur, le tout dans un encadrement ovale orné de flammèches à la manière d'un soleil.

Il s'agit sans doute d'une œuvre commandée par J. Léonard, curé de Franchimont de 1658 à 1693. On trouve en effet, dans les archives ecclésiastiques, un document de cette époque par lequel sont accordées des reliques de saint Hadelin. (Reproduit plus haut dans *Etudes*, V).

SOUMERY-SCHMIT, (D.), *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province de Namur. Canton de Florennes*, 1976, p. 23.

HOUZIAUX, (L.), *Franchimont et le culte de saint Hadelin* in *Le Guetteur Wallon*, t. LVII, 1981, pp. 118-120.

L.H.

29.29. SAINT HADELIN

Pignon de la châsse des saints Corneille et Médard
Reproduction photographique
Jodoigne, église Saint-Médard
1660

J.L.-D.

29.30. STATUE DE SAINT HADELIN

Lamine, église Saint-Hadelin
Reproduction photographique
Deuxième moitié XVII^e siècle
Bois polychromé
H. 105 cm

J.L.-D.

29.31. STATUE DE SAINT HADELIN

Celles, église paroissiale
Reproduction photographique
Deuxième moitié XVII^e siècle
Bois polychromé
H. 71 cm

J.L.-D.

29.32. BRAS RELIQUAIRE

Celles, chapelle Saint-Hadelin, collection du comte H. de Liedekerke-Beaufort
XVII^e s.

J.L.-D.

29.33. BRÉVIAIRE LIÉGEOIS.
PARS VERNA.

Liège, collection particulière
1742
Liège, E. Kints
26 p. + 536 p. numérotées + CCXXII p. num.
+ 18 p.
in-8° (17 x 10,5 cm)
Reliure en cuir d'époque

Les bréviaires liégeois (in-4° ou in-8°) imprimés au XVIII^e s. à Liège chez Kints ou Plomteux se répartissent en quatre tomes, un par saison (*Pars hiemalis, verna, aestiva et autumnalis*). La présente *pars verna* comprend les fêtes des saints du 8 février au 11 juin. S'y trouvent ajoutés les *Officium hebdomadale sancti Lamberti, sancti Pauli* et *De venerabili Sacramento*. Saint Hadelin (3 février) y est donc absent; sa fête relève de la *pars hiemalis*.

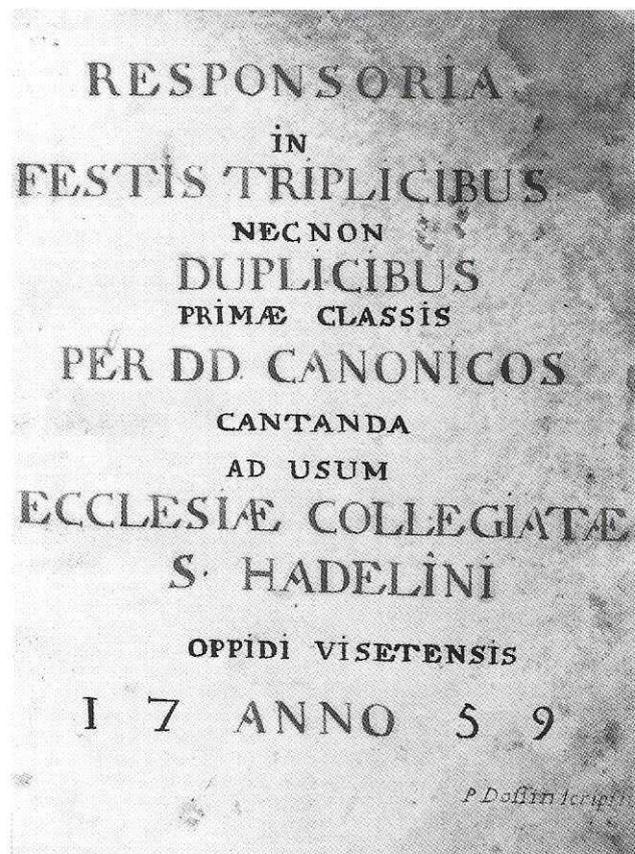
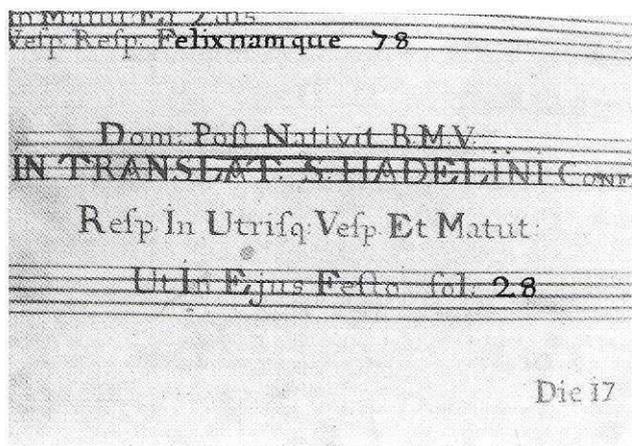
L'intérêt du présent volume réside ailleurs. D'abord, par les inscriptions à l'encre noire que l'on y trouve, on sait qu'il appartenait au doyen du chapitre collégial de Visé, Joiris (ca 1800). Ensuite, à l'avant-dernière page a été transcrite à l'encre une partie de l'office *De sancto Hadelino* : antienne, verset, répons et *oratio* pour les vêpres et les matines.

Le calendrier du bréviaire, répété dans chaque tome (*pars*), indique au 3 février : *Hadelini Confess(oris) Simpl(ex) cum comm(emorazione)*.

CEYSSENS (J.), *Paroisse de Visé, op. cit.*, p. 79.

29.34. RESPONSORIAL POUR LES FÊTES
TRIPLES ET DOUBLES
DE PREMIÈRE CLASSE

Liège, Bibliothèque de l'Université, Ms. 4012C
1759
Écrit par P. Dossin
80 p. numérotées et une p. de titre; encres noire et rouge;
Reliure en cuir d'époque
32,5 x 23,5 cm



Ce manuscrit contient les répons à chanter par les chanoines de Visé pour certaines fêtes, notamment la Saint-Hadelin, le 3 février (p. 28), et la translation de saint Hadelin, le dimanche après la Nativité de Marie, le 8 septembre (p. 52), la dédicace de l'église de Visé, le 17 mai (p. 36) et celle de la cathédrale de Liège, le 28 octobre (p. 58).

Seuls le grand répons des vêpres et un des matines sont transcrits. Les autres étaient chantés par les chapelains ou les chantes.

Ce manuscrit provient de l'ancienne bibliothèque des Pères Rédemptoristes de Liège et fut acquis en 1980 par la Bibliothèque générale de l'Université de Liège.

R.F.

29.35. BRÉVIAIRE LIÉGEOIS.
PARS HIEMALIS

Liège, Musée d'Art religieux et d'Art mosan (Don de M. le Chanoine Ed. Pochet)
1766
Liège, E. Kints et Cl. Plomteux
60 p. + 228 p. num. + 20 p. num.
In-4° (25 x 19 cm)
Reliure d'époque

C'est le propre du commun d'un confesseur non pontife qui sert de base à l'office avec l'adjonction de deux leçons que l'on rencontre depuis le bréviaire réformé de 1622 (p. 496).

29.36. LE MIRACLE DE LA SOURCE

Liège, Cabinet des Estampes de la Ville
Joseph Dreppe (Liège, 1737-1810)
Crayon et lavis
23 x 18 cm

GRAULICH (J.-L.), in Catalogue de l'exposition : *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, Liège, 1980, pp. 212-217.

J.L.-D.

29.37. ABRÉGÉ DE LA VIE DE
SAINT HADELIN, PATRON DU
CHAPITRE DE VISÉ

Liège, collection particulière.
1788
Impression liégeoise [Chez M. J. Monens, rue
Neuvise, continuant l'Imprimerie... de feu A.C.
Bassompierre]
Petit in-8°, de 36 p., 1 p. d'approbation et 2 p. de
publicité du libraire, avec des chronogrammes
français et latins sur la p. de titre et en fin de vo-
lume. Couverture muette d'époque.
Vignette de titre et un en-tête.

Cet opuscule, riche en information sur le culte de saint Hadelin, a été abondamment utilisé par tous les historiens. Nous-même en avons reproduit quelques extraits (Cf. *Etudes* V), avec la critique nécessaire. Sur l'auteur, on verra l'introduction générale.

DE THEUX (X.), *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., Bruges, 1885, col. 719 (1788).

29.38. LA VIE DE SAINT HADELIN

Liège, Bibliothèque centrale de la Ville, Fonds U.
Capitaine n° 7597
1845
Liège, 16 p. in-16°, F. Oudart

D'après X. de Theux, l'éditeur de cette brochure serait H. Delvaux de Fouron. Le titre exact en est : *La Vie de st Hadelin, confesseur, patron du ci-devant chapitre de Visé et co-patron de l'église primaire de cette Ville, publiée au bénéfice des pauvres, par un habitant des environs de Visé*. Elle fait partie de l'arsenal des brochures de circonstance destinée à informer des mérites du saint, ici pour l'ouverture de la châsse en 1845, comme il est indiqué page 16.

« Ouverture de la Châsse et la montre des Reliques de S. Hadelin : dimanche 7, lundi 8 et dimanche 14 Septembre 1845. Procession avec la Châsse du Saint : dimanche 7 et dimanche 14 du dit mois. Clôture de la Solennité : 17 Septembre au soir. Grand'Messe : les dimanches à 10 heures, les autres jours de la Solennité à 9 heures. Indulgence plénière, accordée par S.S. le Pape Grégoire XVI, par un reserit du 10 Juin : tous les jours de la Solennité, en remplissant les conditions ordinaires, portées sur l'affiche.

gLorleUX saint haDeLin, InterCeDez poUr noUs aUpres De
L'eterneL et toUt-pUissant (= 1845).
seIgneUr, granD DieU, seCoUrez-noUs toUs par L'InterCessIon
De notre gLorleUX patron (= 1845).

Une lithographie fut publiée à l'occasion de ce jubilé : saint Hadelin, debout, tient en main l'église de Celles. Dans le paysage, colombe, source et ermitage rappellent sa vie.

DE THEUX, *op. cit.*, col. 719 (1788)

29.39. sanCtI haDeLinI saCeLLUM (= 1858)

Liège, collection particulière
1858, Namur, J.-J. Sohet (Traduction française par
E.J. Materne).
11 p. in-8° + traduction sur feuilles ajoutées

En 1858, le chanoine Sohet composa une ode dédiée au comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort et à son épouse, à la gloire de saint Hadelin et du lieu qu'il choisit pour s'établir :

[...] Celles, que ton séjour est beau, digne d'envie !
C'est une oasis de vie !
Fortunés habitants, comprenez votre sort !
Ici vécut un saint; de ses mains généreuses
Il bâtit cette église aux peuplades heureuses,
Et c'est ici qu'il est mort. [...]

C'est à E.J. Materne, curé de Flostoy, que nous devons une traduction française manuscrite de l'ensemble de cette ode, insérée dans le livre. Une lithographie de H. Dessain à Liège, d'après un dessin du Baron de Bonsletten montre le site « enchanteur » si abondamment décrit, église et ermitage, à cette époque.

29.40. RELIQUAIRE - MONSTRANCE DE
SAINT HADELIN

Liège, Cathédrale Saint-Paul
Deuxième moitié du XIX^e siècle
Laiton doré, perles et pierres de fantaisie
H. 36 cm

Ce reliquaire, en forme d'édicule néogothique, présente un fragment d'ossement de « S. Hadelin » d'après l'inscription. Au verso, on trouve appliqué le sceau de Monseigneur M. Rutten, évêque de Liège (1902-1927), très difficile à lire (renseignements R. Wattiez ; cf. *Etudes* V).

Un reliquaire très semblable lui fait pendant. Il est scellé par Monseigneur de Montpellier, évêque de Liège (1852-1879), et présente une relique de saint Vincent de Paul.

29.41. BANNIÈRE A L'EFFIGIE DE SAINT HADELIN

Celles, église paroissiale
Fin XIX^e siècle
Toile peinte (72 x 49 cm) sur tissu pourpre damassé

J.L.-D.



29.42. RELIQUAIRE DU BRAS DE SAINT HADELIN

Stavelot, Institut Saint-Remacle
Signé et daté : « J. Mainone, orfèvre liégeois, 1895 »
Métal argenté
Ca 45 x 43 x 22 cm

Cf. *Etudes* V.

J.L.-D.

29.43. IMAGE PIEUSE

Liège, collection particulière
s.d. (XX^e s. ?)
Papier, feuillet plié, 9 x 13 cm

Rares sont les images pieuses à l'effigie de saint Hadelin. Celle-ci est faite d'une vignette (67 x 52 mm), collée sur un feuillet plié, représentant saint Hadelin

à genoux devant saint Remacle. Sous la vignette, la mention : « S. R'mâke apriyèstant S. Hâlin »; à l'intérieur, un résumé en wallon liégeois de la vie de saint Hadelin (*Foû des Acta SS. Bolland.*) suivi d'une « Priyêre a S. Hâlin ».

29.44. SOUVENIR DE LA MISSION

Liège, collection particulière
1910
Visé, Imprimerie J. et A. Joskin Frères
Papier, 12 x 7 cm

Aucune iconographie, mais un cantique en français à la gloire de saint Hadelin.

29.45. AFFICHE POUR LA TRANSLATION D'UNE RELIQUE DE SAINT HADELIN DE VISÉ A CELLES

Liège, collection particulière
1965
Dinant, Imprimerie Bourdeaux-Capelle
49,5 x 30 cm

Le dimanche 5 septembre 1965 eut lieu à Celles un « cortège religieux et folklorique » à l'occasion du don d'une relique de saint Hadelin, de Visé à Celles. La grand'messe fut suivie d'une « vénération de la relique ». La presse commenta abondamment cet événement.

*
* *

On verra aussi, dans la section consacrée aux *Trésors d'art religieux au pays de Visé*, les notices 20.4, 20.14, 20.15 et 20.19.